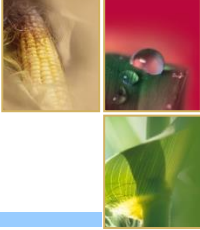


Nouveau contexte du marché de l'électricité

Les actions d'IRRIGANTS de France

*Colloque Arvalis – Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées
Ondes – 12 mars 2015*

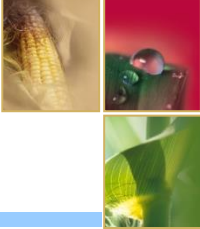


💧 5 Associations spécialisées



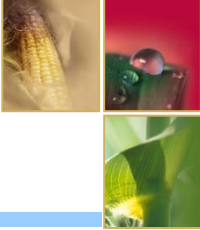
A N P L C

💧 36 Groupements d'irrigants et / ou FDSEA



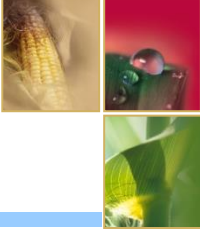
- ◆ Poste de charge suivi avec attention par les irrigants
- ◆ Mouvements tarifaires à la hausse ces dernières années
- ◆ Libéralisation du marché de l'électricité au 1^{er} janvier 2016

↪ **Axe de travail majeur pour IRRIGANTS de France**



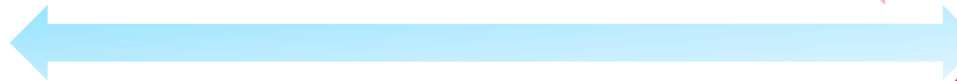
Fin des tarifs réglementés de vente d'électricité

*Etat des lieux des discussions et
perspectives*



**Nécessité d'expertiser les offres,
Signature des contrats par anticipation
pour démarrage au 01/01/16**

Communication
sur fin des TRV



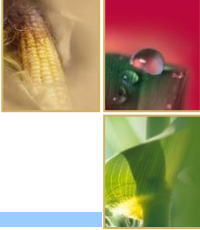
2014

2015

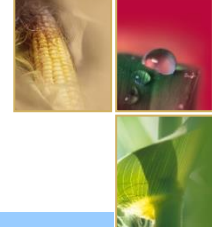
2016

01/01/2016
Fin des TRV

06/2016
Fin de l'offre transitoire

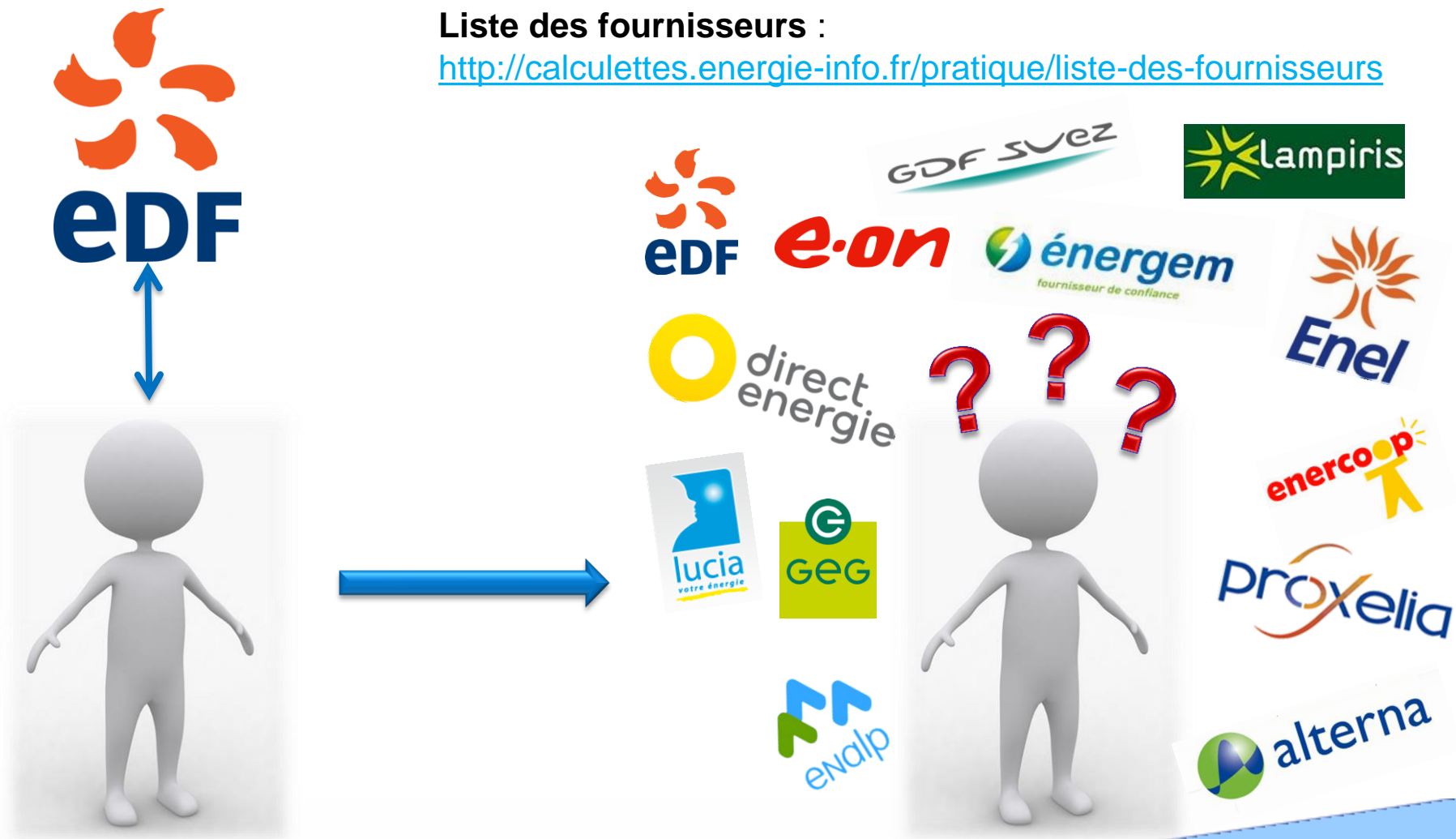


- ◆ Toile de fond : des augmentations à prévoir d'ici le 1^{er} janvier 2016
 - ✗ Modification de la méthode des calculs des TRV en novembre 2014 → Effet pour les irrigants sur la campagne 2015
 - ✗ Evolution des taxes (CSPE : + 3 € / MWh)
 - ✗ Mouvement tarifaire durant été 2015

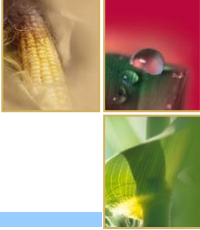


Liste des fournisseurs :

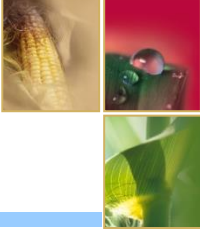
<http://calculettes.energie-info.fr/pratique/liste-des-fournisseurs>



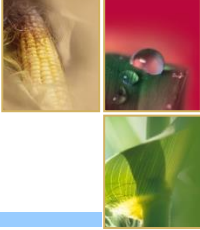
Les actions d'IRRIGANTS de France



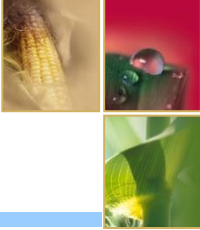
- ◆ Appui aux groupements pour les accompagner dans la transition face aux nombreuses questions
- ◆ Rencontres en cours des acteurs du marché proposant des offres susceptibles d'intéresser les irrigants :



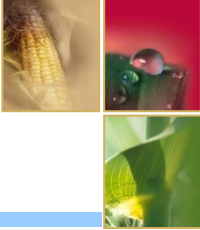
- ◆ Vue d'ensemble sur les futures offres
 - ✕ Des composantes de prix encore réglementées...
 - Coût de l'acheminement
 - Prix de l'énergie nucléaire
 - Taxes
 - ✕ ...Mais d'autres dépendant des opérateurs
 - Stratégie d'achat
 - Coûts commerciaux
 - ...



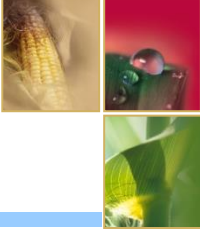
- ◆ Quelques points à avoir en tête
 - ✕ Différents types de contrats :
 - Contrats à prix fixes ou indexés sur le marché
 - Contrats reconductibles ou pour une durée donnée (12 à 36 mois)
 - Contrats mono ou multi-sites
 - Contrats uniques ou « CARD »
 - ✕ Maintien de la possibilité d'horo-saisonnalité
 - ✕ Maintien des postes été/hiver et HP/HC



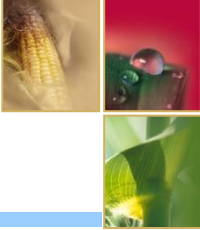
- ◆ Quelques points à avoir en tête
 - ✗ Séparation possible entre fourniture et acheminement (contrat CARD vs. Contrat unique)
 - ✗ Des contrats dont la durée maximale ne doit pas excéder **3 ANS**
 - ✗ Fourniture de services gratuits et/ou payants (facturation, paiement des dépassements, services en ligne...)
 - ✗ Organisation territoriale du fournisseur
 - ✗ Définition variable des périodes été/hiver et HP/HC



- ◆ Nécessité de se mobiliser rapidement sur le dossier pour bloquer au plus vite une offre :
 - ✗ Pour anticiper le flux important de demandes auprès d'ERDF autour du 1^{er} janvier 2016
 - ✗ Le prix de l'électricité est bas actuellement
 - ✗ Ne pas se retrouver dans l'offre transitoire



- ◆ ... Mais ne pas partir à l'aveugle :
 - ✗ **Bien évaluer ses besoins** : Puissance ? Tarifs bloqués sur 3 ans ou reconductible tous les ans ? Souhait d'une offre groupée sur le département ou la région ? Regroupement des facturations des points de livraison ?
 - ✗ Chaque cas est particulier donc l'impact des grilles tarifaires seront différents d'un irrigant à un autre
 - ✗ **Faire attention au démarchage par les opérateurs ainsi qu'aux clauses des contrats proposés avant toute signature**



Merci de votre attention

Contacts :

Alix d'Armaillé
alix.darmaille@agpm.com

Guillaume Peyroutou
guillaume.peyroutou@agpm.com